

AA019

PERFECTIONNEMENT

3 jours 21 heures

1 533 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Optimiser le règlement des sinistres matériels automobile

Études de cas d'indemnisations automobiles

## OBJECTIFS

- Analyser et utiliser les étapes de gestion des sinistres matériels automobile, les garanties et les conventions pour optimiser le coût du sinistre

## PROGRAMME

### A. LOI BADINTER

1. Rappel sur la notion d'accident de la circulation de VTM
2. Détermination du droit à indemnisation du conducteur
3. Recours en contribution

### B. CAS PARTICULIERS

1. Accidents volontaires
2. Communication d'incendie par un véhicule terrestre à moteur
3. Accidents avec un tiers étranger

### C. MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERTISE ET RÔLE DE L'EXPERT DANS LA GESTION DU DOSSIER

1. Procédures Véhicule Endommagé et Véhicule Économiquement Irréparable
2. Convention sur l'expertise contradictoire (article 6)

### D. CONVENTION IRSA

1. Droit à réparation et indemnisation du préjudice matériel
2. Expertise et détermination de l'assiette de recours
3. Conventions d'immobilisations (Taxi, FNTV, FNTR, UTP)
4. Recours selon les typologies d'accidents
5. Règlement d'une chose inerte
6. Intervention d'un tiers non identifié ou non assuré
7. Procédure d'escalade et d'arbitrage

### E. EXERCER LES RECOURS MATÉRIELS

1. Convention État / Assureurs
2. Convention de règlement général des litiges et convention de règlement des sinistres matériels (FGAO / Assureurs)
3. Protocole d'évaluation des dommages consécutifs à des accidents causés par des tiers aux biens ferroviaires
4. Convention d'arbitrage mixte FFSA / GEMA

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels confirmés

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique d'un an minimum.  
**AA124 - AA125 - AA126**

## POINTS FORTS

A partir d'études de cas, les participants travaillent en sous-groupes et les apports techniques et méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

13 au 15 juin   
14 au 16 novembre 

Disponible en régions sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.